

Fédération Solidaires étudiant-e-s

Membre de l'*Union Syndicale Solidaires*
25-27 rue des Envierges
75020 Paris

Madame Frédérique Vidal

Ministre de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
Pavillon Boncourt, 21, rue Descartes
75005 Paris

Objet : Tentative de suicide devant le CROUS de Lyon

Paris, le 14 novembre 2019.

Madame la Ministre,

Ce vendredi 8 novembre 2019 s'est produit un évènement dramatique : un étudiant lyonnais, membre de notre fédération et de notre union syndicale, a tenté de mettre fin à ses jours en s'immolant par le feu devant un des bâtiments du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales (CROUS) de Lyon. Avant de commettre cet acte tragique et irréparable, il a laissé une lettre sur le réseau social Facebook, où il explique sa détresse et évoque les difficultés qui l'ont éreinté et poussé au pire. Par la suite, il remet en cause les politiques menées par le ministère de l'enseignement supérieur (dont les vôtres) et les CROUS depuis des années, qui a minima n'ont pas résorbé, à notre sens ont aggravé la précarité étudiante. Pour prolonger son propos, il indique ne pas être le seul à vivre cette situation de précarité sévère et dénonce les diversions médiatiques et le non-traitement des cas similaires au sien.

Le problème n'est pas individuel, il est général et social. Ce que dénonce notre camarade, nous sommes nombreux et nombreuses à le vivre, comme il le précise dans sa lettre. Selon les derniers rapports de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), 8 % des étudiant-e-s ont pensé à se suicider dans l'année, contre 3 % des 15-30 ans dans la population générale. En causes, le manque de revenus, le mal-logement, la malnutrition, les carences de prise en charge en matière de santé physique et psychique, etc. ; bref : la précarité ! À titre d'exemple, la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN) a observé que 43% des étudiant-e-s renoncent aux soins, et que parmi elles et eux, 51% disent qu'ils et elles n'en ont pas les moyens financiers. Ces chiffres, s'ils nous affolent, sont encore sous-estimés au vu de la réalité du terrain : la plupart des étudiant-e-s dépendent administrativement de leurs parents ce qui les empêche parfois d'avoir accès aux aides auxquelles ils et elles pourraient sans cela prétendre.

Nous n'avons pas l'impression d'être pris-es au sérieux lorsque nous dénonçons cet état de fait car, depuis le début de votre prise de poste et à l'instar de celles et ceux qui vous

ont précédé, vous ne vous êtes toujours pas saisie de ces défaillances institutionnelles systématiques aux conséquences dramatiques, destructrices de vies.

Pour subsister, une bonne partie d'entre nous travaille en parallèle de ses études (près de la moitié des étudiant-e-s, d'après les chiffres les plus récents de la DARES et de l'OVE), afin de pouvoir survivre, se loger, se déplacer, payer les dépenses alimentaires, médicales, assurantielles, vestimentaires. À cela, vient s'ajouter le problème de l'offre locative restreinte, facteur qui influence la réussite des étudiant-e-s, selon que la personne vive près ou loin de son lieu d'étude, ainsi que de son lieu de travail. La plupart tentent de trouver un contrat de travail salarié, d'autres se voient contraint-e-s de se déclarer en auto-entreprise, ou encore de travailler avec des entreprises qui profitent, sur notre dos, de l'ubérisation (et, par-là même déjà, une précarisation) du secteur de l'emploi. Pour les moins fortuné-e-s, se salarier 16 heures ou plus par semaine est une nécessité. Cela restreint, le temps consacré aux études et au temps libre, favorise l'échec ou les redoublements, allongeant par la même le temps d'étude (et donc, en un cercle vicieux, les besoins financiers), selon des enquêtes de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et de l'OVE.

Le climat social est délétère, et de grandes tensions se font sentir. Les étudiant-e-s, public précaire, en ressentent les effets d'autant plus fortement. Notre camarade l'a pointé du doigt dans sa critique des éditorialistes, ou d'une partie de ceux-ci, et des personnalités politiques d'extrême-droite (mais pas que), qui ne se cachent même plus pour cracher leur racisme éhonté. Nos institutions n'ont pas réussi à empêcher, voire parfois constituent désormais de manière insidieuse, un terreau favorable à ces comportements générateurs de peurs, de haines et de discriminations.

Face à ces problèmes, il existe beaucoup de solutions simples, et qui faciliteraient la vie de bon nombre de personnes. La fédération *Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttés* porte des revendications claires, concises, dans l'intérêt de tous et toutes les étudiant-e-s. **Pour que des drames comme celui du 8 novembre ne puissent plus jamais arriver, notre pays, riche comme jamais dans son histoire, doit rendre l'enseignement supérieur plus égalitaire, plus juste, plus équitable, véritablement ouvert et accessible à tous-te-s. À cette fin, nous revendiquons la mise en place des mesures suivantes.**

En matière d'aides sociales :

- la hausse immédiate des aides sociales destinées aux étudiant-e-s (bourses), ainsi que l'augmentation du nombre de ses bénéficiaires, pour que tous et toutes puissent étudier dans des conditions financières dignes ;
- le traitement des dossiers et le versement de celles-ci en temps et en heure, ce qui passe par l'embauche de personnels CROUS ;
- l'ouverture des Régimes Spéciaux Étudiants aux étudiant-e-s boursier-e-s en tant que tel-le-s ;

— l'amorce de réflexions autour de l'accès tout au long de la vie à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle par la mise en place d'une sixième branche de la sécurité sociale consacrée à la formation et d'un salaire étudiant.

En matière de logement et de restauration :

— l'arrêt de l'augmentation continue de la part étudiante dans le prix des repas en restaurant universitaire et l'augmentation de la part étatique ;
— la simplification des démarches d'accès aux aides d'urgence et l'augmentation du budget qui leur est alloué ;
— le lancement rapide d'un plan de construction de logements sociaux et de cités universitaires afin de pouvoir accueillir à un prix décent les étudiant-e-s au plus près des lieux d'études, avec comme objectif minimal à trois ans d'y loger 10% d'entre nous (contre 6 % actuellement) ;
— la réhabilitation des résidences dégradées et insalubres (sans perte de places et avec relogement des ancien-ne-s occupant-e-s) et leur adaptation pour pouvoir accueillir les étudiant-e-s en situation de handicap ;
— dans les logements CROUS, le respect de la trêve hivernale et la transformation des droits d'occupation précaires en baux de droit commun ;
— l'extension de l'offre locative par la réquisition de tous les logements vides, parfois depuis des années.

En matière de santé et de transports :

— le renforcement massif des services de santé (physique et psychique) universitaires en termes de moyens, de personnel et de publicisation afin de pouvoir accueillir dans les plus brefs délais et dans les meilleures conditions les étudiant-e-s qui en ont besoin, dans des délais raisonnables, voire en urgence ;
— la mise en place de la gratuité dans les transports en commun pour les étudiant-e-s, directement au niveau étatique ou par subvention aux collectivités territoriales.

De manière générale :

— l'arrêt des politiques racistes à l'encontre des étudiant-e-s et universitaires extra-communautaires en accordant les visas et titres de séjours nécessaires aux activités de formation et de recherche et en abrogeant la hausse des frais d'inscription ;
— le gel puis la diminution jusqu'à suppression des frais d'inscription pour tous et toutes ;
— l'arrêt des politiques de casse des services publics qui précarisent (en matière de santé, du transport, de logement, etc.) une partie toujours croissante d'entre nous et, plus généralement, de la population résidant en France.

Nous savons pertinemment que nos revendications demandent un certain budget et des financements conséquents, mais nous savons tout aussi pertinemment que **les moyens existent, ils sont déjà entre les mains de l'État**. En effet, la suppression du Crédit Impôt Recherche (dont l'efficacité a été de maintes fois critiquée) rapporterait 6 milliards d'euros chaque année au budget de l'enseignement supérieur et la recherche. De même, une fortune a été budgétée pour le « Service National Universel » alors que cet argent pourrait être utilisé à bon escient pour améliorer nos conditions de vie et d'études, et permettre à tous et toutes d'accéder à l'enseignement supérieur au lieu de sélectionner à l'entrée. **La question qui est la vôtre est celle de la volonté politique.**

Désormais, Madame la Ministre, il vous faut agir. Vous avez le pouvoir d'impulser les réformes qui permettront d'empêcher qu'une telle tragédie arrive de nouveau. Pour que les études ne soient plus une épreuve, pour qu'elles permettent de préparer correctement les jeunes et celles et ceux qui le sont moins à entrer ou retourner sur le marché du travail, pour qu'il n'y ait plus de situations socialement inacceptables comme celle qui a conduit au désespoir notre camarade de Lyon.

Restant à votre disposition pour discuter des modalités d'applications de ces revendications, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, nos salutations syndicales.

Le secrétariat fédéral de la fédération
Solidaires étudiant-e-s, syndicats de lutte